

DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR MOBYLETTE TYPE A.U.75

CONSTRUIT PAR " LA MOTOCOMFORT "

16, rue Lesault - PANTIN (Seine)

-:-:-:-:-

APPAREIL CONSTITUE PAR UNE BICYCLETTE MUNIE D'UN MOTEUR DE SECOURS

-:-:-:-:-

MARQUE - MOTOCOMFORT

TYPE - A.U.75

GENRE - Cyclomoteur

NOMBRE DE PLACES ASSISES (Y compris le conducteur) : 1

NOM ET ADRESSE DU CONSTRUCTEUR - LA MOTOCOMFORT , 16, rue Lesault
PANTIN (Seine)

I.- CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE

NOMBRE DE ROUES - Deux

ROUES MOTRICES - Arrière

CONSTITUTION DU CADRE - Cadre coque en tôle emboutie soudée formant le réservoir
à sa partie supérieure avant.

FOURCHE - Télescopique

ROUES - A rayons munies de pneumatiques de 23 x 2

PEDALIER - A roue de 32 dents. Cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une
chaîne à rouleaux, un pignon à roue libre de 18 dents solidaire
du moyeu arrière.

EMPLACEMENT ET DISPOSITION DU MOTEUR - Devant le pédalier

2.- DIMENSIONS ET POIDS

EMPLACEMENT EXTREME - 1 m.09

DIMENSIONS MAXIMA DU VEHICULE - Longueur 1 m.71 - Largeur 0 m.62

HAUTEUR LIBRE AU DESSUS DU SOL - 0 m.11

POIDS DU VEHICULE - 40,5 Kgs

3.- M O T E U R

TYPE A EXPLOSION - Cycle à 2 temps monocylindrique

ALESAGE - 39 mm Course - 41,8 mm - Cylindrée 49,933 Cm³

TAUX DE COMPRESSION - 7

PUISSANCE ADMINISTRATIVE - 1 cheval

CARBURANT NORMALEMENT UTILISE - Mélange essence huile 2 temps

RESERVOIR - Contenance 4 litres, 850 - Fermé par un bouchon en matière
plastique

REGIME DE ROTATION DU MOTEUR - Maximum 3.400 T/m Correspondant au couple
maximum 2.500 T/m. Correspondant à la puissance maximum 3.400 T/m.

.../...

ECHAPPEMENT - Un tromblon, d'un diamètre croissant de 22 mm intérieur à 67 mm intérieur de longueur 260 mm, débouche dans un pot cylindrique de longueur 200 mm et de diamètre 65 mm, d'un volume égal à 0. L.520. Le pot contient un tube et deux diaphragmes percés de trous délimitant trois chambres de détente de volumes différents. La sortie est effectuée par un tube de 11 mm de diamètre intérieur et de 75 mm de long. Le volume total du dispositif d'échappement est de 1 litre. Le bruit produit par le véhicule, à 10 m de son point de passage, est inférieur à 90 phones.

ALIMENTATION DU MOTEUR - Carburateur GURTNER AR 10 DSF. A niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.

ALLUMAGE - Par volant magnétique NOVI haute tension

GRAISSAGE - Par mélange d'huile à l'essence

REFROIDISSEMENT - Par air

MISE EN MARCHÉ - Un décompresseur est conjugué avec la poignée tournante droite commandant les gaz.

4.- TRANSMISSION DU MOUVEMENT

EMBAYAGE - Du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse atteint 6 km/h

TRANSMISSION - Une poulie solidaire de l'arbre moteur entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 13 x 8, une poulie concentrique à l'axe de pédalier, cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 12 dents entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 une roue de 52 dents solidaire du moyeu arrière de la Bicyclette.

DISPOSITIF DU POINT MORT - Un levier situé dans la poulie de pédalier le rend solidaire à volonté du pignon de 12 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

DEMULTIPLICATION

$$\frac{13}{57} \times \frac{52}{12} = 13,95$$

Avec des pneumatiques de 23 x 2 (dont la circonférence de roulement sous charge est de 1 m 78) au régime du moteur de 1.000 tours/m. la vitesse atteinte est de 7,67 Km/h.

Au régime maximum du moteur, la vitesse du véhicule est de 26 Km/h

INDICATEUR DE VITESSE - Encastré dans le phare

5.- SUSPENSION

AVANT - Fourche télescopique

ARRIERE - du type coulissant

6.- FREINAGE

FREIN AVANT - A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 100 mm commandé par un levier à main droite

FREIN ARRIERE - A tambour avec segments intérieurs, diamètre 100 mm commandé par un levier à main gauche.

SURFACE DE FREINAGE - Avant et arrière 42 cm²

7.- ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

EQUIPEMENT ELECTRIQUE - Le volant magnétique alimente sous 6 volts une lanterne avant de 100 mm de diamètre à lampe jaune et une lanterne arrière rouge qui complète l'équipement.

CATADIOPTRÉ - Le véhicule est muni d'un catadioptré agréé par l'administration sous le n° TPC 303

8.- D I V E R S

Le volant magnétique alimente un avertisseur constitué par un timbre électrique.

Chaque cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur la patte supérieure gauche du moteur portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type, le numéro du moteur, ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines.

Le numéro du moteur est indiqué sur une plaque fixée à l'avant du cylindre.

Le numéro de chaque cyclomoteur est frappé sur la patte inférieure droite de fixation du moteur.

Chaque cyclomoteur porte sur la douille de direction, une plaque avec le nom et l'adresse du constructeur.

Le numérotage dans la série du type a commencé au n° I.404.005.

PROCES-VERBAL de RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Constructeur le 28 Décembre 1956, que le véhicule n° I.404.005 à moteur I.419.552 ~~ci-dessus~~ décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOBECANE type A.U.75 satisfait aux dispositions des articles 69 à 73, 188 et 194 à 199 du Décret du 10 Juillet 1954 portant règlement général sur la police de la circulation routière -(Code de la route) et des arrêtés ministériels pris en application.

Vu et approuvé

Enregistré sous le n° M.670.56

A Paris, le 15 Janvier 1957

L'Ingénieur en Chef des Mines

Vu

Paris le 15 Janvier 1957

L'Ingénieur des Mines

(Signé : PERTUS)

A Paris le 15 Janvier 1957

L'ingénieur des T.P.E (Mine

(Signé : FLAGEOLET)

(Signé : HELIOT)